



Bulletin Officiel

N°6277 Vendredi 22 Janvier 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB- 4-11

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ELECTROSTAR 12

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ELECTROSTAR 13-14

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- 15-18

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 20-21

ELECTROSTAR 22-23

ALKIMIA 24-25

GIF FILTER 26-27

AMEN BANK 28-30

BH BANK 31-33

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ENDATAMWEEL 2020-3 34

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- ELECTROSTAR

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 janvier 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

2021 - AC - 003

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique R.N.E : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

«STB Subordonné 2020-2 »

de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT

Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8,5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

2 Renseignements relatifs à l'émission

2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;

- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l’Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites délivrée par l’intermédiaire en Bourse la STB Finance. L’attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d’intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A. d'une durée de 5 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B. d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C. d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Pour la catégorie D. d'une durée de 10 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

Pour la catégorie E. d'une durée de 16 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

3.12 Duration

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 05 février 2021 à 10 heures à l'ARENA sise à l'avenue Habib ACHOUR, Les Berges du Lac, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.
- 2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.
- 4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions règlementées objets des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2019.
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019.
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.
- 7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.
- 8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite Assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis aux Berges du Lac de Tunis, Boulevard de l'environnement, Immeuble Kallel, 3^{ème} étage, 1053, Tunis.

2021- AS - 0072

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Projet de résolutions de la société ELECTROSTAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 février 2021.

1^{ère} RESOLUTION : Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

2^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2019 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés ; ceux-ci faisant ressortir un total bilan de 113 403 520,017 Dinars et un résultat déficitaire de 17 812 055,255 Dinars.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du CSC.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des conventions réglementées conclues durant l'exercice 2019 et figurant au niveau du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve lesdites conventions sans aucune réserve.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

4^{ème} RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans aucune réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire, et sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2019 en Résultats Reportés.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

6^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

7^{ème} RESOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités légales.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer et remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Chargaia 1 - 2035 Tunis Carthage -

La société d'articles hygiéniques SAH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

1- LE GROUPE SAH

Détails des revenus consolidés réalisés au 31 décembre 2020 du groupe SAH :

	4Trim 2020	4Trim 2019	Variation en %	Cumul au 31 Déc. 20	Cumul au 31 Déc. 19	Variation en %
Revenus Consolidés (Hors Taxes)	170 660	163 841	4.2%	644 907	572 872*	12.6%
Local consolidé	125 350	104 167	20.3%	444 746	359 411	23.7%
International	45 310	59 674	-24.1%	200 161	213 461	-6.2%

*Chiffres non audités, en milliers de DT
Revenus avant ristourne*

* : Audité

Performances commerciales

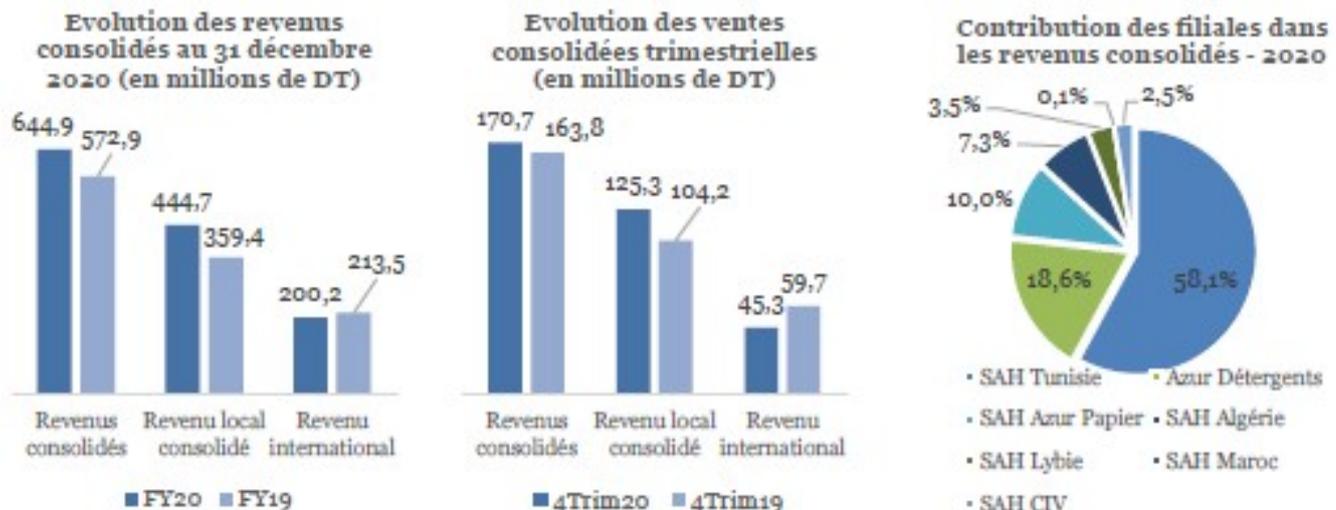
Au 31 décembre 2020, le groupe SAH reporte des revenus de 644.9 millions de dinars, soit une croissance de 12.6% et ce malgré les circonstances exceptionnelles liées à la Covid-19. En effet, les ventes à l'export ont subi une baisse de 6.2% contre une augmentation des ventes locales de 23.7%.

La croissance des revenus consolidés a été tirée par la croissance d'Azur Détergents, soutenue par les bonnes performances d'Azur Papier et de SAH Tunisie.

Au 4ème trimestre 2020, les ventes du groupe atteignent 170.7 millions de dinars, soit une croissance de 4.2%. Cette croissance est la résultante de l'augmentation des ventes locales de 20.3%, impactée négativement par la baisse des exports de 24.1%, compte tenu des conditions opérationnelles exceptionnelles liées à la Covid-19 notamment les problèmes logistiques relatifs aux transports maritimes en plus de la fermeture des frontières avec la Libye et l'Algérie.

Au 31 décembre 2020, les revenus de la société mère SAH Tunisie représentent 58% des revenus du groupe, suivie par la filiale Azur Détergents qui contribue à hauteur de 18.6% dans les ventes globales.

Les revenus de la filiale Azur Papier atteignent 10% des revenus du groupe, suivie par la filiale Algérienne qui contribue à hauteur de 7.3%, témoignant de la reprise graduelle de l'activité au niveau de SAH Algérie.



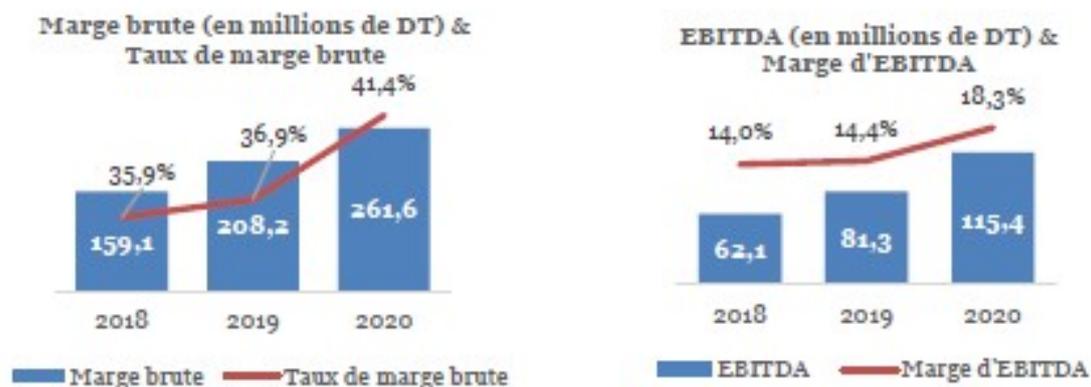
Chiffres non audités, en millions de DT

Revenus avant ristourne

Performances financières :

Le groupe SAH reporte une nette progression en termes de profitabilité à fin 2020, comparée aux deux dernières années. En effet, la marge brute est passée de 208.2 millions de dinars à de 261.6 millions de dinars, enregistrant une croissance de 26%. Le taux de marge brute a atteint 41.4% au 31 décembre 2020, comparé à un taux de marge brute de 36.9%, à fin décembre 2019 soit une amélioration du taux de marge brute de 4.5%. Cette croissance est essentiellement due à la baisse du prix des matières premières, notamment la cellulose, le super absorbent et la pâte à papier, survenue en 2019 et impactant positivement le coût de la production en 2020. Le groupe a aussi bénéficié de l'optimisation de ses processus de production, à travers la réduction des taux de déchet et du deuxième choix.

Au 31 décembre 2020, l'excédent brut d'exploitation, ou EBITDA, est estimé à 115.4 millions de dinars, en croissance de 42% par rapport à 2019 et représentant une marge de 18.3%. La marge d'EBITDA est passée de 14.4% à 18.3%, soit une amélioration de la marge d'EBITDA de 4%. Une telle performance est la résultante de l'amélioration de la marge brute combinée aux gains des économies d'échelle réalisées sur les achats et consommations groupés.



Chiffres non audités, en millions de DT

Indicateurs d'activité consolidés du groupe SAH LILAS public ci-dessous à la date du 31/12/2020 :



Chiffres non audités exprimés en millions de dinars et en hors taxes

Revenus avant ristourne

EBITDA: Earnings before interest, tax, depreciation, and amortization

Perspectives 2021

Le groupe SAH maintient le cap de la croissance sur l'année 2021, tirée par :

- L'augmentation de sa production en ouate de cellulose de 150%, grâce à la mise en exploitation de la deuxième ligne d'Azur Papier à la fin du mois de Janvier 2021. Une telle augmentation permettra à SAH de croître sa production ainsi que ses exportations en matière première ;
- L'augmentation de sa production de papier, opérée au troisième trimestre 2020 avec l'addition de deux lignes pour l'essuie-tout et le papier industriel ;
- L'augmentation de sa production en hygiène adulte avec la mise en exploitation d'une ligne additionnelle au mois de Décembre 2020 ;
- L'extension des unités de liquide et de poudre ainsi que l'unité de plastique à Azur Détergents. La date de finalisation est maintenue pour le second semestre 2021 ;
- L'entrée en production de la ligne couches bébé de la filiale Sénégalaise, attendue pour la fin du premier trimestre 2021 ;
- Le développement de nouveaux marchés à l'exportation à savoir l'Ouganda et le Kenya ;
- La croissance prévue sur les filiales en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Libye. A noter que la filiale Sénégalaise est entrée en exploitation en Décembre 2020

Ainsi, SAH continue de mener sa stratégie de développement, axée sur la consolidation de sa part de marché locale et régionale, l'exploration de nouveaux marchés à l'export ainsi que la diversification de sa gamme par le développement de son activité détergent. En termes de profitabilité, le groupe poursuivra la consolidation et l'amélioration de ses marges. Aussi, SAH anticipe une forte génération de liquidités, avec la finalisation de son programme d'investissement et l'entrée en exploitation de ses nouvelles lignes.

2- LA SOCIETE SAH Tunisie

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2020 :

Indicateurs		4Trim 2020	4Trim 2019	Variation en %	Cumul au 31 Déc. 20	Cumul au 31 Déc. 19	Variation en %
Revenus (Hors Taxes)	(1)	107 093	105 987	1%	405 527	395 475*	2,5%
Local		95 037	86 109	10,4%	326 723	308 800	5,8%
Export		12 056	19 879	-39,4%	78 805	86 675	-9,1%
Production valorisée	(2)				408 676	396 795	3%
Investissement	(3)	3 177	7 033	-54,8%	37 201	22 036	69%
Structure d'endettement	(4)				171 899	139 815	23%
Endettement à CT					116 236	107 200	8%
Emprunt à LMT					55 663	32 615	71%

Chiffres non audités, en milliers de dinars

* : Audité

(1) Les revenus réalisés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 405,5 millions de dinars contre 395,5 millions de dinars au 31 décembre 2019, soit une croissance de 2,5%.

(2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle enregistre une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées.

(3) Les investissements au 31 décembre 2020 s'élèvent à 37,2 millions de dinars contre 22 millions de dinars pour la même période en 2019. Les principaux investissements réalisés en 2020 correspondent aux acquisitions de 4 machines de papier et une machine de couches adultes culottes pour un montant total de 35 millions de dinars.

(4) L'endettement s'élève au 31 décembre 2020 à 171,9 millions de dinars contre 139,8 millions de dinars au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 32 millions de dinars, servant essentiellement au financement des nouvelles lignes de production.

Revenus

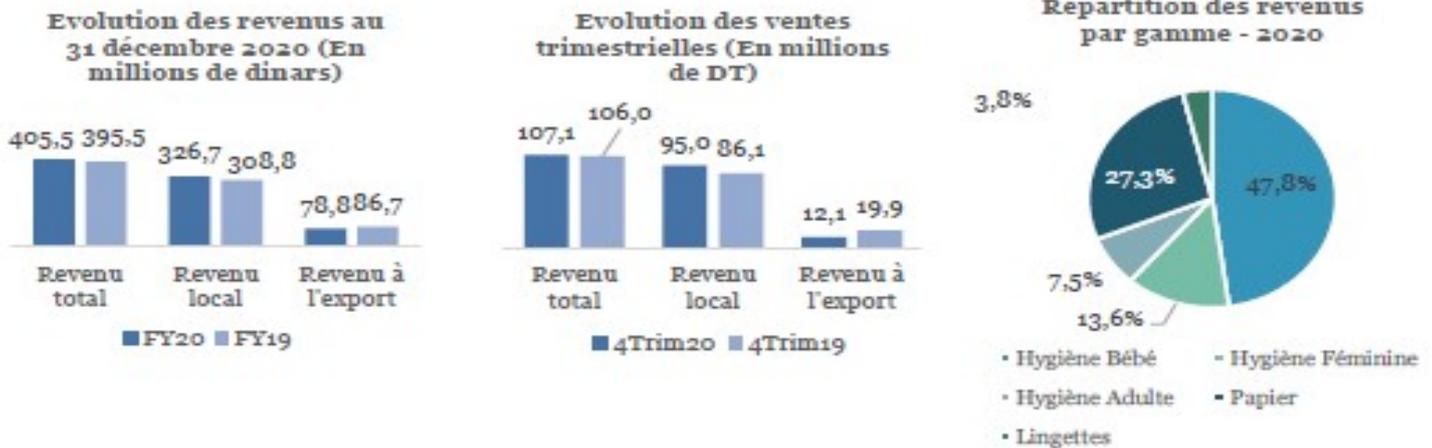
Au 31 décembre 2020, SAH Tunisie reporte un revenu total de 405,5 millions de dinars, soit une légère croissance de 2,5% par rapport à l'année dernière. Cette croissance est la résultante de la baisse des exports de 9,1%, compensée par l'augmentation des ventes locales de 5,8%.

Les ventes du quatrième trimestre 2020 atteignent 107,1 millions de dinars, en augmentation de 1% par rapport au quatrième trimestre de 2019 :

Marché local : La société a enregistré une croissance de 10,4% par rapport à la même période de l'année précédente, essentiellement générée par l'augmentation des ventes des produits papiers.

Marché à l'export : Les ventes à l'export ont diminué de 39,4% au cours du quatrième trimestre 2020 par rapport à l'année dernière, essentiellement impactées par la baisse des exports vers la Libye et la Mauritanie.

Au 31 décembre 2020, les ventes d'hygiène bébé contribuent à hauteur de 47.8% dans les ventes totales de SAH Tunisie suivies des ventes de papier (27.3%), des ventes d'hygiène féminine (13.6%) et des ventes d'hygiène adulte (7.5%).



Chiffres non audités, en millions de DT

Revenus avant ristourne

3- Covid-2019 – Note sur les états financiers et la continuité des opérations

En accord avec les recommandations du CMF sur la publication de l'information financière semestrielle en temps de la Covid-19, le groupe SAH :

- Affirme qu'il n'a procédé à aucun changement de méthode dans les estimations des montants devant être présentés dans les états financiers annuels au 31 Décembre 2020, comparés aux montants des précédents états financiers intermédiaires (au 30 Juin 2020) et annuels (au 31 Décembre 2019) ;
- Affirme qu'il n'a bénéficié d'aucune mesure de soutien de la part du gouvernement. La société a été en mesure d'honorer ses engagements sans avoir recours au rééchelonnement de la dette bancaire ;
- Estime que les éléments suivants ont affecté son activité durant l'année 2020, à savoir :
 - o L'interruption d'installation de la deuxième ligne de sa filiale Azur Papier ; la fermeture des frontières ayant obligé les ingénieurs Italiens à regagner leurs pays ;
 - o Le retard dans les livraisons de commandes locales, suite aux restrictions de circulation, et à l'export, suite à la fermeture des frontières. Ces retards ont été rattrapés durant les mois d'Avril et de Mai grâce à l'obtention des autorisations nécessaires pour le transport national et la sécurisation d'une livraison maritime notamment vers la Libye ;
- Affirme qu'aucun évènement significatif postérieur à la fin de la période, ayant un impact sur la performance et la situation financière du groupe, n'a été constaté. Aussi, le groupe estime qu'il n'y a aucun risque sur la continuité de son exploitation.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 4^{ème} Trimestre 2020 :

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 4 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/12		Variation	
		2020	2019	2020	2019	En valeur	En %
	(<i>'000</i>) dinars						
1	Chiffre d'affaires	33 167	39 527	102 563	119 939	-17 376	-14,5%
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	14 728	13 515	42 657	41 517	1 140	2,7%
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	18 439	26 012	59 906	78 422	-18 516	-23,6%
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	297 330	409 534	1 142 657	1 220 498	-77 841	-6,4%
3	Investissements	1 731	2 166	3 789	7 565	-3 776	-49,9%
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	1 731	2 166	3 789	4 201	-411	-9,8%
	<i>Investissements financiers</i>	0	0	0	3 365	-3 365	-100,0%
4	Structure d'endettement	-3 666	9 918	76 685	67 196	9 489	14,1%
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	4 846 ⁽²⁾	-3 477 ⁽²⁾	25 178	21 996	3 182	14,5%
	<i>Crédits de gestion</i>	-8 512 ⁽²⁾	13 395 ⁽²⁾	51 507	45 200	6 307	14,0%

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

Commentaires:***Pour l'ensemble de l'année 2020 :***

- Réalisation d'un chiffre d'affaires de 102.563 millions de dinars (MDT) en baisse de 14,5% comparé à celui de l'année 2019 passant de 119.9 à 102.6 MDT :
 - Sur le marché local, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,7% passant de 41.5 MDT à 42.7 MDT,
 - Sur le marché export, le chiffre d'affaires a diminué de 23,6% passant de 78.4 MDT à 59.9 MDT.
- La production a diminué de 6,4% par rapport à celle de l'année 2019.

- Les investissements de l'année ont été de l'ordre de 3.8 MDT.
- L'endettement total a augmenté de 14,1% par rapport à celui de 2019 et s'élève à 76.7 MDT.

Pour le 4^{ème} trimestre de l'année 2020 :

- Le chiffre d'affaires a connu une diminution de 16,1% comparé à celui du 4^{ème} trimestre de l'année 2019 passant de 39.5 à 33.2 MDT.
 - Sur le marché local, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,0% passant de 13.5 MDT à 14.7 MDT,
 - Sur le marché export, le chiffre d'affaires a diminué de 29,1% passant de 26.0 MDT à 18.4 MDT.

2021-AS - 0075

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**ELECTROSTAR**

Siège social : Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013.

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

Indicateurs	4ème Trimestre			Cumul du 01.01 au 31.12			2019 *
	2020**	2019*	Var en %	2020**	2019*	Var en %	
Chiffre d'Affaires H. T	1 497 857	2 124 289	-29%	6 838 361	9 444 247	-28%	9 444 247
I. Total Chiffre d'affaires (en DT)	1 497 857	2 124 389	-29%	6 838 361	9 444 247	-28%	9 444 247
II. Investissements	0	447	-100%	0	38 337	100%	38 337
Crédits à court terme (découvert, financement de stock, impayés)				34 287 063	22 711 111	51%	22 711 111
Escompte commercial & avances sur factures				2 855 841	3 411 397	-16%	3 411 397
Engagements par signature				2 717 508	2 629 338	3%	2 629 338
Crédit moyen terme				63 160 589	65 478 333	-4%	65 478 333
III. Endettement total				103 021 001	94 230 179	9%	94 230 179

*Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2019 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société en date du 05 février 2021.

**Ces indicateurs ont été calculés sur la base des données comptables établies au 31/12/2019 et au 31/12/2020.

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Impayés + Découvert mobilisé + Escompte Commercial et Avances sur Factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédits Moyen Terme
--

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

1. Sur le plan de l'exploitation :

La société ELECTROSTAR a réalisé durant le quatrième trimestre 2020 un chiffre d'affaires de 1.497.857 DT portant le chiffre d'affaires cumulé au terme de l'année 2020 à 6 838 361 DT contre un chiffre d'affaires de 2 124 289 DT réalisé durant le quatrième trimestre 2019 et un chiffre d'affaires cumulé au 31 décembre 2019 de 9 444 247 DT enregistrant ainsi une baisse de 29% sur le 4^{ème} trimestre et une baisse de 28% sur le cumul du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020. Cette baisse est due principalement :

- Au retard enregistré dans l'octroi des lignes de crédit de gestion par les banques et notamment les lignes d'engagements par signature (accréditifs, crédits documentaires, obligations cautionnées etc.) et ce retard n'a pas été résorbé durant l'année 2020 et n'a pas permis la réalisation des objectifs en termes de chiffre d'affaires.
- A la propagation de la pandémie du CORONAVIRUS qui a nous causé d'énormes troubles d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs étrangers suite à la fermeture de plusieurs de leurs usines, ce qui a bloqué notre production et causé la chute de nos ventes.
- A la baisse du pouvoir d'achat du consommateur, donc à la baisse de la demande du marché intérieur et à la hausse du tarif bancaire qui freine toute société dans sa quête de financements d'exploitation.
- A l'adoption d'une politique de prudence visant à diminuer le risque clients et à sécuriser les ventes et ce via une politique de réduction des délais accordés aux clients et en filigrane la réduction des impayés.

2. Sur le plan des engagements bancaires :

Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR au 31 décembre 2020 se sont élevés à 103 021 001 DT contre 94 230 179 DT au 31 décembre 2019 ; soit une aggravation de 9% due essentiellement à une aggravation des impayés financiers et commerciaux et à l'augmentation des agios débiteurs et des intérêts de retard.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :

- Crédits à court terme : 34 287 063DT, soit une aggravation de 51% par rapport à la fin de l'année 2019 et cette hausse est liée particulièrement à la hausse des impayés financiers (+10,5MD) et du découvert mobilisé (+2 MD).
- Engagements par signature : 2.717.508 DT, soit une très légère augmentation de 3% par rapport à la fin de l'année 2019 et cette petite augmentation est liée principalement à la contraction d'obligations cautionnées et de financements de droits de douanes
- Escompte commercial & Avances sur factures : 2.855.841DT, soit une baisse de 16% par rapport à la fin de l'année 2019 expliquée par une meilleure maîtrise des délais de règlement clients et surtout par la baisse du chiffre d'affaires.
- Crédits à moyen et long terme : 63 160 589 DT, soit une baisse de 4% (-2,3 MD) par rapport à la fin de l'année 2019 et cette baisse est expliquée essentiellement par l'affectation des échéances impayées sur les CMLT en impayés financiers, et c'est ce qui explique en partie l'aggravation de ces derniers.

3. Sur le plan des investissements :

Aucun investissement n'a été réalisé durant le quatrième trimestre 2020 et durant toute l'année 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**La Société Chimique ALKIMIA**

Siège social : 11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

	Indicateurs	Unités	4 ^{ème} Trimestre		Cumul du 01.01 au 31.12		
			2020	2019	2020*	2019	
1	Production	t	6 600	18 120	55 680	47 660	
2	Consommations spécifiques par tonne de STPP produite	P ₂ O ₅	t	0,653	0,663	0,667	0,658
		Total alcalis	t	0,575	0,582	0,591	0,580
		Eau Industrielle	m ³	4,498	2,507	2,964	3,066
		Electricité	kwh	491,475	291,706	334,056	370,034
		Gaz naturel	th	2604,025	2 557,080	2901,596	2 776,560
3	Chiffre d'affaires	DT	29 488 547,158	46 787 982,191	129 312 732,741	135 816 361,530	
4	Endettement	CMT	DT	/	/	22 824 692,305	12 661 010,311
		CCT	DT	/	/	8 724 641,077	1 126 373,610
5	Investissements	DT	753 715,472	4 743 940,655	6 603 662,802	13 768 481,130	

* Les chiffres 2020 sont provisoires et non audités.

Faits saillants de l'année 2020 :

- La production de l'année 2020 a atteint 55 680 tonnes de Tri-polyphosphate de sodium (STPP ; Na₅P₃O₁₀) contre 47 660 tonnes produites en 2019, accusant ainsi une augmentation de 16,83%. Ce niveau de production reste cependant en deçà de la capacité nominale de production de l'Usine en raison de la baisse de la demande sur le Marché International et de la perte d'importants clients après les diverses déclarations de Force Majeure dues aux arrêts forcés des Unités de production en 2016, 2017, 2018 et 2019 par manque d'acide phosphorique.
- Malgré l'amélioration du volume de vente, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 4,79% en raison de la baisse concomitante des prix de vente du STPP sur le Marché international et du cours du Dollar par rapport au Dinar.

Impact de la COVID-19 sur les activités de la Société :

La COVID-19 a eu un impact négatif sur l'activité de la Société, par baisse de la demande globale du STPP et ralentissement des ventes par rapport aux prévisions. Cependant c'est le retard de la mise en route de l'Usine de MAP cristallisé qui a été l'impact le plus important enregistré par la Société. En effet, ce projet, avec un démarrage prévu initialement au mois de Mars 2020, accuse d'ores et déjà presque un an de retard du fait du confinement sanitaire instauré en Espagne, pays du fournisseur des équipements principaux de l'Usine. Ledit Fournisseur HPD n'a pas été autorisé à envoyer ses équipes pour superviser le démarrage et réaliser les tests de performance de l'Usine.

En effet, les travaux de démarrage et les tests de performance ont débuté en première semaine de Novembre 2020, mais ont été interrompus et le technicien dépêché par le fournisseur a été rapatrié à la suite du sit-in ayant bloqué la zone industrielle de Gabès. Selon les dernières discussions avec le fournisseur, les travaux débiteront en début du mois de février 2021 pour un démarrage de la nouvelle Unité en Mars/Avril 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

	Unité	4ème Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12		
		2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Chiffre d'affaires	DT	971 697	1 985 181	-51%	2 703 646	10 689 901	-75%
<i>Ventes locales</i>	DT	465 584	1 367 235	-66%	1 765 139	7 377 003	-76%
<i>Ventes à l'exportation</i>	DT	506 113	617 946	-18%	938 507	3 312 898	-72%
Production	Unité	57 610	400 911	-86%	349 794	1 818 144	-81%
Investissements	DT	0	92 252	-100%	10 379	367 949	-97%
Structure de l'endettement	DT				3 339 839	1 891 587	77%
<i>Endettement à LMT</i>	DT				1 860 464	1 332 817	40%
<i>Endettement à CT</i>	DT				1 479 375	558 770	165%
Trésorerie	DT				1 688 288	2 681 095	-37%

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels de l'exercice 2020, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2019 sont conformes aux états Financiers certifiés par le CAC.
- (3) Trésorerie = Placements et autres actifs financiers + liquidité et équivalent de liquidité – découvert bancaire.

Commentaires :**Chiffre d'affaires**

Au titre du quatrième trimestre 2020, les revenus de la société ont enregistré une diminution de 1 013 484 dinars, soit -51% par rapport à ceux enregistrés à la même période de l'année 2019. Cette baisse provient de:

- La baisse des ventes locales de 901 651 dinars soit -66% par rapport à la même période de l'année 2019 ;
- La diminution des ventes à l'export de 111 833 dinars soit -18% par rapport à la même période de l'année 2019.

Production

La production en quantité a subi une diminution durant le quatrième trimestre 2020 de -86% par rapport à la même période de 2019.

Investissements

Les investissements réalisés au 31/12/2020 ont totalisé la somme de 10 379 Dinars, enregistrant ainsi une diminution de 97% par rapport à la même période de l'exercice 2019.

Endettement

L'endettement à MLT a enregistré au 31/12/2020 une augmentation de 527 647 DT, soit 40% par rapport au 31/12/2019. Cette augmentation est due essentiellement à l'accord d'un crédit BT.

L'endettement à CT a enregistré au 31/12/2020 une augmentation de 920 605 DT par rapport au 31/12/2019, due essentiellement au non règlement des échéances leasing reportées au mois de septembre 2020 et au reclassement de l'année 2020.

Trésorerie

La trésorerie de la société s'élève à 1 688 288 dinars au 31/12/2020 contre 2 681 095 dinars au 31/12/2019.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

(En 1000 DT)

Période	4 ^{ème} trimestre 2020	4 ^{ème} trimestre 2019 (*)	au 31 Décembre 2020	au 31 Décembre 2019 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	222 174	233 871	854 987	908 101
● Intérêts et revenus assimilés	151 478	164 880	601 117	645 620
● Commissions en produits	32 580	27 672	113 780	111 130
● Revenus du portefeuille	38 116	41 319	140 090	151 351
2- Charges d'exploitation bancaires	109 251	126 686	456 011	503 399
● Intérêts encourus et charges assimilées	106 015	123 719	445 716	490 703
● Commissions encourues	3 236	2 967	10 295	12 696
3-Produit net bancaire	112 923	107 185	398 976	404 702
4- Autres produits d'exploitation	417	306	1 209	1 051
5- Charges opératoires :	41 144	41 356	166 099	158 875
dont ;				
● Frais de personnel	27 471	27 935	115 765	109 669
● Charges générales d'exploitation	11 342	10 889	41 279	40 158
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 115 347	1 794 738
● Portefeuille- titres commercial	-	-	135 187	257 741
● Portefeuille d'investissement	-	-	1 980 160	1 536 997
7- Encours des créances sur la clientèle	-	-	5 990 792	5 727 900
8- Encours dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 862 953	5 559 635
dont ;				
● Dépôt à vue	-	-	1 823 901	1 550 617
● Epargne	-	-	1 879 072	1 559 075
9- Emprunts et Ressources spéciales	-	-	968 442	875 676
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 014 292	1 014 548

(*) Chiffres certifiés

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2020 et après affectation du bénéfice au 31/12/2019.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

I- Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 Décembre 2020, font ressortir les tendances ci-après :

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et des agios réservés, sont passés de 5 727,9 millions de dinars à fin décembre 2019 à 5 990,8 millions de dinars à fin décembre 2020, enregistrant ainsi une progression de 262,9 millions de dinars ou 4,6%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin décembre 2020 à 5 862,9 millions de dinars soit une progression de 303,3 millions de dinars ou 5,5% par rapport au 31 décembre 2019.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 968,4 millions de dinars enregistrant ainsi une hausse de 92,8 millions de dinars par rapport au 31 décembre 2019.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 53,1 millions de dinars ou 5,8% par rapport à la même période en 2019.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 47,4 millions de dinars ou 9,4% par rapport à la même période en 2019.

Le Produit Net Bancaire a atteint 399 millions de dinars à fin décembre 2020 contre 404,7 millions de dinars pour la même période de 2019 soit une baisse de 1,4%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 41,6 % au titre de l'année 2020 contre 39,3% pour la même période de 2019 soit une hausse de 2,3 points de pourcentage.

II- La banque a procédé à la mise en place de nouveaux échéanciers pour les échéances reportées des crédits aux particuliers conformément aux dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°2020-07 et n°2020-08, et ce sans commissions supplémentaires.

Les intérêts décomptés durant la période de report, et qui ont été capitalisés, sont constatés en résultat.

Impacts de la crise sanitaire « COVID-19 »

Dans un contexte marqué par la continuité des effets de la crise du Covid-19, l'analyse de la situation financière d'AMEN BANK au 31 décembre 2020 confirme le maintien de la rentabilité structurelle, la solidité ainsi que la stabilité du profil de risque de la banque.

AMEN BANK a procédé au stress test demandé par la Banque Centrale de Tunisie. Les résultats dégagés constituent une réaffirmation qu'AMEN BANK dispose de facteurs confirmés de résilience, d'un profil de risque de liquidité et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant d'atténuer l'impact de la crise.

AMEN BANK signe deux conventions de crédits avec la KFW et le fonds SANAD pour soutenir les TPMEs tunisiennes

Afin d'accompagner les TPMEs tunisiennes et les assister dans leurs besoins en financement, AMEN BANK, pionnière du secteur bancaire en termes d'émargement sur les ressources extérieures, a procédé à la signature de deux conventions de financement, respectivement de 14 millions et 26 millions EUR, sur les lignes de crédit SANAD et KFW, finançant les Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**BH BANK**

Siège social : 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

En dinars

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

	4 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2020	2019*	au 31/12/2020	AU 31/12/2019*
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	302 513 116	328 459 845	1 124 206 648	1 160 809 684
INTERETS	239 207 343	268 380 982	899 889 574	930 649 087
COMMISSIONS EN PRODUITS	29 890 818	28 642 571	101 870 014	108 992 342
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	33 414 955	31 436 292	122 447 060	121 168 256
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	140 275 223	171 815 509	615 850 046	667 881 023
INTERETS EN COURUS	138 431 906	169 076 571	607 698 657	657 848 209
COMMISSIONS ENCOURUES	1 843 317	2 738 938	8 151 389	10 032 814
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	162 237 892	156 644 335	508 356 602	492 928 661
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 908 455	3 244 003	8 307 692	9 676 593
5- CHARGES OPERATOIRES	41 719 611	47 736 052	183 990 764	190 230 284
FRAIS DE PERSONNEL	31 747 059	32 695 358	129 222 646	133 807 381
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	9 972 552	15 040 694	54 768 118	56 422 903
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 664 960 157	1 627 011 777
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-		81 969 775	101 487 257
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-		1 582 990 383	1 525 524 520
7- ENCOURS DES CREDITS	-		9 805 370 640	9 647 335 031
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-		7 245 186 653	6 879 308 713
DEPOTS A VUE	-		2 576 616 491	2 203 560 650
DEPOTS D'EPARGNE	-		2 480 049 995	2 148 187 325
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-		1 734 319 256	1 571 884 285
10- CAPITAUX PROPRES (**)	-		981 607 022	839 446 162

(*) Chiffres retraités

(**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2020

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2020 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque à fin décembre 2020, comparée à fin décembre 2019, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une légère baisse des produits d'intérêts de 30.7 MDT, soit 3.31 %, pour atteindre 899.9 MDT à fin décembre 2020 contre 930.6 MDT à fin décembre 2019.
- Une diminution des commissions perçus par la banque de 7.1 MDT, soit 6.53 %, pour atteindre 101.9 MDT à fin décembre 2020 contre 109 MDT à fin décembre 2019.
- Une diminution des charges d'intérêts de 50.1 MDT, soit 7.62 %, pour atteindre 607.7 MDT à fin décembre 2020 contre 657.8 MDT à fin décembre 2019.
- Une augmentation du Produit Net Bancaire de 15.4 MDT, soit 3.13 % pour atteindre 508.4 MDT à fin décembre 2020 contre 493 MDT à fin décembre 2019.
- Une diminution des charges générales d'exploitations de 1.7 MDT représentant une baisse de 2.93 % pour atteindre 54.8 MDT à fin décembre 2020 contre 56.5 MDT à fin décembre 2019.
- Une augmentation des dépôts à vue pour un montant de 373 MDT soit 16.93 % pour atteindre 2 577 MDT à fin décembre 2020 contre 2 204 MDT à fin décembre 2019.

- Une augmentation des dépôts d'épargne pour un montant de 332 MDT soit 15.45 % pour atteindre 2 480 MDT à fin décembre 2020 contre 2 148 MDT à fin décembre 2019.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 158 MDT, soit 1.64 % pour atteindre 9 805 MDT à fin décembre 2020 contre 9 647 MDT à fin décembre 2019.
- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 57.5 MDT, soit 3.77% pour atteindre 1 583 MDT à fin décembre 2020 contre 1 525.5 MDT à fin décembre 2019.
- Un accroissement des emprunts et ressources spéciales de 162.4 MDT, soit 10.33 % pour atteindre 1 734.3 MDT à fin décembre 2020 contre 1 571.9 MDT à fin décembre 2019.
- Une augmentation des capitaux propres avant résultat de la période de 142.2 MDT, soit 16.94 % pour atteindre 981.6 MDT à fin décembre 2020 contre 839.4 MDT à fin décembre 2019.

2021-AS - 0080

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« EndaTamweel 2020-3 »**

Amen Invest, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **Enda Tamweel 2020-3** » de **20** millions de dinars, susceptible d'être porter à **30** millions de dinars, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 30/12/2020, ont été clôturées le 22/01/2021, pour un montant de **30** millions de dinars.

2021-AS – 0081

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	199,511	199,539		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	136,050	136,069		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,143	114,143		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	121,639	121,656		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	119,155	119,172		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	117,069	117,090		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	114,632	114,647		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	46,824	46,828		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,221	33,226		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	112,554	112,571		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,579	17,581		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,268	126,280		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,179	1,179		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	119,289	119,305		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,648	11,649		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	167,020	167,045		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,607	11,608		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	94,870	94,883		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,851	1,854		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,514	63,522		
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	132,265	132,318		
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	104,112	104,227		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	105,942	105,958		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	133,826	133,978		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	514,285	514,732		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	134,192	135,196		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	166,676	165,887		
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	94,649	95,223		
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	124,554	124,701		
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	157,079	157,854		
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	141,419	142,010		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,477	21,628		
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	92,692	92,534		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2143,537	2144,647		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	123,108	122,803		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	207,129	207,584		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	17,260	17,231		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,799	2,801		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,518	2,520		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,518	66,860		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,225	1,227		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,279	1,280		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,203	1,204		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,173	1,174		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,826	111,921		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	133,188	132,448	132,556		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1138,927	1147,138		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,937	12,902		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	9,648	9,682		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	83,613	83,708		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,644	109,658
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,185	101,196
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	107,993	108,008
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,241	105,257

58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	107,633	107,652
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,060	110,075
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,545	106,559
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,558	103,572
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,145	103,153
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,423	107,438
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	109,627	109,644
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,186	106,198
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,076	105,087
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,334	105,348
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	104,731	104,743
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,616	104,630
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,055	107,065
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	104,799	104,813
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,388	104,400
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,524	107,536
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,439	103,461
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,491	108,504
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,192	106,208
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,635	107,650
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,330	112,616
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	63,388	63,487
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,853	91,376
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,497	18,501
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	276,264	276,202
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2216,314	2216,042
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	74,531	74,443
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,743	56,758
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,747	106,718
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,602	11,614
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,729	13,784
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	14,994	15,033
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,350	13,394
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,924	150,163
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,072	9,145
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	109,488	105,683	105,197
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	75,655	75,107
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	74,201	73,486
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,221	100,252
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	87,396	87,373
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,052	10,115
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,667	95,285	95,486
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	138,796	138,963
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	97,386	97,961
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	115,578	116,032
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,044	116,478
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,987	189,050
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	173,853	174,016
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	167,135	167,080
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,213	23,230
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,949	138,865
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,272	157,323
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5321,929	5304,014
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5407,830	5423,430
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,129	85,257
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4486,333	4474,339
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,131	10,139
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,178	165,181
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10359,576	10382,671
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	133,366	132,350

* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE ***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 février 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme. Besma BEDOUI (Bedoui Business & Consulting) et Mr Mehdi MASMOUDI (Société Management & Audit Services).

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.1	1 857 366	1 857 366
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		-1 855 418	-1 853 120
Immobilisations Incorporelles Nettes		1 948	4 246
Immobilisations corporelles	3.1	31 247 039	31 633 802
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		-11 389 835	-10 437 543
Immobilisations Corporelles Nettes		19 857 204	21 196 258
Immobilisations financières	3.2	36 919 765	15 999 630
Moins : Provisions sur des titres de participation		-113 405	-59 900
Immobilisations financières Nettes		36 806 361	15 939 730
Total Actifs Immobilisés		56 665 512	37 140 234
Autres actifs non courants	3.3	0	452 874
Total des actifs non courants		56 665 512	37 593 108
Actifs courants			
Stocks	3.4	7 302 711	8 672 711
Moins : provisions sur stocks		-1 710 556	-789 487
		5 592 155	7 883 224
Clients et comptes rattachés	3.5	29 712 915	48 029 855
Moins : provisions sur créances		-4 069 726	-3 580 837
		25 643 189	44 449 018
Autres actifs courants	3.6	24 379 935	28 288 537
Moins : provisions autres actifs courants		0	0
		24 379 935	28 288 537
Liquidités et équivalents de liquidités	3.7	1 122 728	1 048 638
Total des actifs courants		56 738 008	81 669 417
Total des actifs		113 403 520	119 262 525

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Capitaux propres			
Capital social		20 575 112	20 575 112
Réserves légales		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		-19 828 538	-982 668
Réserve spéciale de réévaluation		0	0
Total des capitaux propres avant résultat		10 356 988	29 202 857
Résultat de l'exercice		-17 812 055	-18 845 870
Total des capitaux propres avant affectation	3.8	-7 455 068	10 356 988
Passifs			
Passifs non courants			
Autres passifs non courants		10 995 698	14 660 930
Emprunts et dettes assimilées	3.9	61 455 735	51 849 484
Total des passifs non courants		72 451 433	66 510 414
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	8 390 225	6 645 300
Autres passifs courants	3.11	14 612 064	12 143 073
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.12	25 404 866	23 606 751
Total des passifs courants		48 407 155	42 395 123
Total des passifs		120 858 588	108 905 538
Total des capitaux propres et passifs		113 403 520	119 262 525

ETAT DE RESULTAT
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

État de résultat	Notes	Exercice clôturé le	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	4.1	9 444 246	37 585 378
Total des produits d'exploitation		9 444 246	37 585 378
Charges d'exploitation			
Variations des stocks produits finis & en-cours	4.2	-422 123	10 320 516
Achats de marchandises consommées	4.3	907 137	5 027 377
Autres approvisionnements consommés	4.4	7 059 404	15 537 422
Charges de personnel	4.5	2 275 380	2 883 410
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.6	5 099 732	4 722 880
Autres charges d'exploitation	4.7	3 561 886	5 423 278
Total des charges d'exploitation		18 481 417	43 914 883
Résultat d'exploitation		-9 037 171	-6 329 504
Charges financières nettes	4.8	-9 551 086	-13 407 892
Autres gains ordinaires	4.9	807 106	994 127
Autres pertes ordinaires	4.10	-7 250	-7 283
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-17 788 401	-18 750 552
Impôt sur les bénéfices		-23 654	-95 318
Résultat des activités ordinaires après impôt		-17 812 055	-18 845 870
Effets des modifications comptables		0	0
Résultat net de l'exercice après modification comptable		-17 812 055	-18 845 870

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Décembre. 2019	31 Décembre. 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		-17 812 055	-18 845 870
Ajustement pour:			
Amortissements	5.1	1 816 678	2 179 484
Provisions	5.1	3 370 044	2 553 396
Reprises sur amort et provisions	5.2	-86 989	-10 000
Variation des:			
Stocks	5.3	1 370 000	14 809 073
Créances	5.4	18 316 939	-751 079
Autres actifs	5.5	3 028 362	-6 337 815
Fournisseurs et autres dettes assimilés	5.6	-390 669	-22 573 106
Autres Produits non encaissables	5.7	-740 514	-406 715
Intérêts sur emprunts	5.8	5 450 839	2 159 542
Total Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 322634	-27 223 090
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquis. d'immob. corporelle et incorporelle	5.9	-129 522	-122 941
Encaissements provenant de La cession d'immob. corporelle et incorporelle	5.10	516 285	138 501
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisation financière	5.11	-21 519 226	-86 938
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation financière	5.12	930391	115 878
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-20 202072	44 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	5.13	32 918 500	56 089 930
Remboursement d'emprunts	5.14	-22 593 889	-3 547 158
Paieement d'intérêts sur emprunts	5.15	-5 450 839	-2 159 542
Encaissement suite à l'émission d'actions		0	0
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4 873 772	50 383 230
Variation de Trésorerie		-1 005 666	23 204 641
Trésorerie au début de l'exercice	5.16	-17 785 327	-40 989 967
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5.17	-18 790 993	-17 785 327

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de la société

Les comptes annuels de la société « ELECTROSTAR » », pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises.

Les états financiers de la société « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- La société Electrostar a réalisé une perte de <18 845 870> DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <17 812 055> DT durant l'exercice 2019, soit une perte cumulée sur les deux exercices de <36 657 925> DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant négatif de <7 455 086>DT.
- Le chiffre d'affaire continue sa baisse en passant de 37 585 378 DT en 2018 à 9 444 246 DT en 2019, soit une baisse de 75%. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 95 730 130 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, la société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital et compte courant actionnaires ;
 - o Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - o Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

Un nouveau mode de gouvernance sera mis en place d'un commun accord avec les banques composantes le pool bancaire.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;

- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

2.1. Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencements Aménagements Installations	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

2.2. Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine de la société à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production, y compris les frais financiers.

2.3. Les revenus

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par la société Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par la société et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

2.4. Opérations libellées en monnaie étrangères

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

3. Notes détaillées du Bilan

3.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés présentent une valeur nette de 19 859 150 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

(En TND)	VB au 31/12/18	Acquisitions 2019	Cessions 2019	VB au 31/12/19	Amort. 31/12/18	Dotations 2019	Amort. Immob. Cédées	Amort. 31/12/19	VCN 31/12/19
Immobilisations incorporelles									
Logiciel	1 857 366	0	0	1 857 366	1 853 120	2 298	0	1 855 418	1 948
Total des immobilisations Incorporelles	1 857 366	0	0	1 857 366	1 853 120	2 298	0	1 855 418	1 948
Immobilisations corporelles									
Terrains nus	7 200 000	0	0	7 200 000	0	0	0	0	7 200 000
Terrains Bâti	6 448 679	0	0	6 448 679	0	0	0	0	6 448 679
Agencement Et Aménagement des Terrains	36 293	0	0	36 293	33 448	933	0	34 381	1 912
Bâtiments Industriels	2 426 948	0	0	2 426 948	804 825	121 974	0	926 799	1 500 148
Bâtiments Administratifs	7 478 405	0	0	7 478 405	2 761 591	854 115	0	3 615 707	3 862 698
Installations Techniques	564 327	0	0	564 327	564 327	0	0	564 327	0
Matériel Industriel	1 448 803	14 125	0	1 462 928	1 281 156	46 149	0	1 327 305	135 623
Outillage Industriel	727 379	0	0	727 379	479 264	58 506	0	537 770	189 609
Agencement Du Matériel Industriel	31 638	0	0	31 638	29 285	1 002	0	30 287	1 351
Matériel Transport Biens	485 937	53 530	223 859	315 607	429 687	35 930	163 035	302 582	13 025
Matériel Transport Personnes	1 513 329	35 000	268 895	1 279 433	1 292 928	110 649	246 179	1 157 398	122 035
A.A.I Divers	1 802 286	396	0	1 802 682	1 498 567	68 438	0	1 567 005	235 677
Équipement De Bureau	236 332	0	0	236 332	157 855	17 754	0	175 608	60 723
Matériel Informatique	1 233 445	2 941	0	1 236 386	1 104 610	46 054	0	1 150 664	85 722
Total des immobilisations Corporelles	31 633 800	105 992	492 755	31 247 037	10 437 544	1 361 506	409 214	11 389 835	19 857 202
Total des actifs immobilisés	33 491 166	105 992	492 755	33 104 403	12 290 664	1 363 803	409 214	13 245 253	19 859 150

- Le solde du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 1 857 366 DT contre 1 857 366 DT au 31 décembre 2018.
- Le solde du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 31 247 037 DT contre 31 633 800 DT au 31 décembre 2018 soit une variation de -386 763 détaillée comme suit :
 - Acquisitions de l'exercice : 105 992 DT
 - Cessions de l'exercice : 492 755 DT
- Le solde du compte terrain nu correspond à la valeur d'un terrain situé à BIR MCHERGUA dont la société dispose d'un certificat de propriété collectif. La société doit procéder à la régularisation de la situation juridique du terrain par l'obtention d'un titre de propriété individuel.

3.2. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent un solde net de 36 806 361 DT au 31 décembre 2019 contre un solde net de 15 939 730 DT au 31 décembre 2018, et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Titres de Participations	36 639 113	15 594 833
Prêts personnel	216 189	340 334
Cautionnement	59 338	59 338
Dépôts	5 125	5 125
S-Total	36 919 765	15 999 630
Provision pour dépréciation titres	-113 405	-59 900
Total	36 806 361	15 939 730

Les titres de participations sont détaillés comme suit au 31 décembre 2019 :

Titres de participation	% de détention	Montant
AGRINDUS	99.99%	21 375 480
SOGES	99.44%	8 800 000
HHW	64.9%	4 802 415
3STAR	99.87%	1 000 000
ISA	19.00%	331 300
BIR MCHERGUA	62.5%	125 000
MIXAL	2.83%	112 500
WEBCOM	19.97%	59 900
BTS	-	20 000
WIDED SERVICES	2.55%	12 500
SODINCO		18
Total		36 639 113

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, la société retient la valeur d'usage de ses participations.
- La société du groupe « SOGES » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de ladite société. La société « Electrostar SA » retient la valeur d'usage pour l'évaluation de ses participations.

- La société « Electrostar SA » a acquis une participation dans les sociétés HHW SA, détentrice de la marque HAIER, et 3Stars, qui détenait la marque SAMSUNG, pour une valeur respective de 4 802 415 DT et 1 000 000 DT.
- La société « MEGA COM» dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 105 000 DT a été dissoute. De ce fait, la société « Electrostar SA » a constaté ces titres de participation en perte exceptionnelle depuis 2017.
- La société « Mixal SA » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 450 000DT a procédé à la réduction de son capital social. De ce fait, la société a constaté cette réduction en pertes exceptionnelles depuis 2017 et ce pour un montant de 337 500 DT.
- La société « Electrostar SA » a cédé, courant l'exercice 2018, ses participations dans les sociétés « L’AFFICHE TUNISIENNE » au profit de la société SOGES et ses participations dans la société « HMT » au profit de la société HHW Trading, et ce pour leurs valeurs comptables nettes, soit pour les montants de 600 000 DT et 2 529 000 DT, respectivement.
- La société « Electrostar SA » a acquis une participation dans la société AGRINDUS, détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT, auprès de la société SOGES pour la valeur du terrain.
- La société « Electrostar SA » a procédé à la cession 49.99% de sa participation, soit 331 200 DT, dans « la société civile Immobilière Sidi Abdelhamid » à la société Randa pour une valeur de 900 000 DT dégageant ainsi une plus-value de 568 800 DT.

3.3. Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants, comportant des charges à répartir, enregistrent un solde nul au 31 décembre 2019 contre un solde net de 452 874 DT au 31 décembre 2018.

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Charges à répartir / Valeur Brute	0	1 577 200
Charges à répartir / Résorption	0	1 124 326
Total	0	452 874

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3ans.

3.4. Stocks

Les stocks enregistrent un solde brut au 31 décembre 2019 de 7 302 711 DT contre un solde de 8 672 711 DT au 31 décembre 2018. Le détail se présente comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Stocks PDR	3 857 467	3 878 775
Stocks produits finis	2 824 516	2 402 393
Stocks marchandises	471 791	826 707
Stocks Kit	148 937	1 564 836
S-Total	7 302 711	8 672 711
Provision sur stocks	-1 710 556	-789 487
Total	5 592 155	7 883 224

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2019 au coût de production. Ce coût comporte les couts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.
- La provision sur stocks porte sur le stock de PDR qui contient un stock à faible rotation et se rattachant à des produits non commercialisés par la société.

3.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 25 643 189 DT au 31 décembre 2019 contre un solde net de 44 449 018 DT au 31 décembre 2018. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Clients	18 374 671	38 299 744
Clients, impayés et douteux	11 012 236	8 890 510
Clients, effets à recevoir	326 009	839 601
S-Total	29 712 915	48 029 855
Provision pour dépréciation clients	-4 069 726	-3 580 837
Total	25 643 189	44 449 018

- Les comptes « Clients douteux et impayés » totalisent au 31 Décembre 2019 un montant de 11 012 236 DT provisionné à concurrence de 4 069 726DT. Ces créances proviennent essentiellement des effets et chèques impayés, des clients douteux et des clients contentieux.
 - Les effets et chèques impayés à la clôture de l'exercice ne font pas l'objet des provisions. Ces créances sont, généralement, réglées au cours de l'exercice suivant.
 - La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réelles reçues par la société, sont provisionnés en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par la société.
- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde brut de 29 712 915DT au 31 décembre 2019 Ces créances proviennent, pour environ de 8 018 187 DT soit 27%de la société « HMT », et environ de 7 510 251 DT soit 25% de la société « SOGES »,
- Nous n'avons pas reçu de confirmation de solde de la part des clients de la société. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure de confirmer les soldes s'y rattachant. Nos travaux d'audit se sont limités aux documents mis à notre disposition par la société.

3.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants enregistrent un solde de 24 379935 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde de 28 288 537 DT au 31 Décembre 2018, et sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Débiteurs Divers	16 068471	6 860 520
État, impôts sur les bénéfices à reporter	5 069 074	4 848 045
Créances sur cessions d'immobilisation	2 809 000	3 018 698
Charges constatées d'avance	337 042	505 062
Compte d'attente à Régulariser Actif	63 370	128 874
Avance personnel	20 468	48 096
Produits à recevoir	11 189	879 241
TVA à régulariser	1 321	0
Compte courant	0	12 000 000
S-Total	24 379935	28 288 537

- Le solde du compte « compte courant » correspond à l'opération de capital appelé et non versé.
- Le solde du compte « Débiteurs divers » correspond au compte courant débiteur avec la société HMT.
- Le solde du compte « Créances sur cession d'immobilisations » correspond essentiellement à la valeur de cessions des titres de la société « HMT ».

3.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 1 122 728 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 1 048 638 DT au 31 décembre 2018, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Banques	1 117 372*	696 244
Chèques et effets à l'encaissement	3 233	349 932
Caisse	2 124	2 463
Total	1 122 728	1 048 638

**Ce solde inclut un montant de 649 000 DT bloqué pour remboursement de CMT effectué en 2020*

3.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent un solde de <7 455 068 DT> au 31 décembre 2019. Le tableau de variation des capitaux propres se détaille comme suit :

<i>(En TND)</i>	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2018	20 575 112	890 190	8 720 224	-982 668	-18 845 870	10 356 988
Résultat reportés				-18 845 870	18 845 870	0
Résultat de l'exercice 2019 ²					-17 812 055	-17 812 055
Capitaux propres au 31 décembre 2019	20 575 112	890 190	8 720 224	-19 828 538	-17812055	-7 455068

Il est à noter que :

- La variation du compte « Résultats Reportés » correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2018 conformément à la décision de l'AGO du 09 août 2019.
- En raison des pertes enregistrées, les fonds propres de la société sont devenus au 31 décembre 2019 en deçà de la moitié de son capital et qu'en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration de la société devrait provoquer dans un délai de quatre mois de l'approbation des comptes, une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

3.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilés accusent un solde de 61 455 734 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 51 828 941DT au 31 décembre 2018, soit une hausse de 9 606 252DT

Les emprunts à long terme se détaillent comme suit :

(En TND)	Montant du Crédit	Encours au 31 décembre 2018	Encaissements 2019	Reclassements à court terme 2019 en fournisseurs	Reclassements principale impayé	Reclassements à court terme 2019	Encours au 31 décembre 2019
BIAT	20 670 000		20 670 000			0	20 670 000
BNA	13 504 000	13 504 000				0	13 504 000
STB	8 025 000	8 025 000				0	8 025 000
BTE	6 500 000		6 500 000			329 981	6 170 019
BTL	4 400 000	4 400 000				0	4 400 000
BTK	2 800 000		2 800 000			0	2 800 000
ATTIJARI	1 813 000		1 813 000			369 436	1 443 564
TSB	2 400 000	1 800 000				600 000	1 200 000
BNA	3 500 000	1 400 000				350 000	1 050 000
AMEN	5 000 000	1 375 000				500 000	875 000
ATB	1 135 500		1 135 500			520 438	615 063
BTE	8 350 000	707 507				295 582	411 925
ATTIJARI	2 655 000	662 040				370 876	291 164
BIAT	14 500 000	14 500 000			14 500 000	0	0
BTK	1 000 000	761 710			761 710	0	0
BIAT	5 300 000	2 120 000			2 120 000	0	0
BTK	1 000 000	982 500			982 500	0	0
BTL	1 200 000	240 000				240 000	0
BIAT	1 500 000	1 142 857			1 142 857	0	0
UBCI	500 000	125 000				125 000	0
BNA	1 000 000	83 327				83 326	1
Crédits leasing		20 543		20 543		0	0
Total	106 752 500	51 849 484	32 918 500	20 543	19 507 067	3 784 639	61 455 735

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de 8 390 225 DT au 31 décembre 2019 contre 6 645 300 DT au 31 décembre 2018, et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018*
Fournisseurs d'exploitation	6 344 719	3 679 741
Fournisseurs étrangers	3 959 932	2 513 198
Fournisseurs, effets à payer	1 132 496	1 405 756
Fournisseurs, factures non parvenues	564 052	400 222
Fournisseurs débiteurs	-3 610 973	-1 353 617
Total	8 390 225	6 645 300

*Modifié pour des raisons de comparabilité.

Il est à noter que :

- Les fournisseurs ordinaires présentent un solde de 6 344 719 DT au 31 décembre 2019. Ces dettes proviennent essentiellement des soldes avec les sociétés de groupe de 2 674 783 DT soit (42%) et avec société hors groupe de 3 669 933 DT soit (58%).
- Les fournisseurs étrangers ont fait l'objet d'une actualisation au cours de change du 31 décembre 2019 et les différences de change dégagées sont rapportées au résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes. Le solde actualisé des fournisseurs étrangers totalise au 31 décembre 2019 un montant de 3 959 932DT.
- Nous n'avons pas reçu de confirmation de solde de la part des fournisseurs de la société. De ce fait, nous n'étions pas en mesure de confirmer les soldes s'y rattachant. Nos travaux d'audit se sont limités aux documents mis à notre disposition par la société.

3.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 14 612064 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 12 143 073 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Créditeurs divers	11552 216	7 627 675
Obligations cautionnées	1 587 844	624 670
Autres charges à payer	717 161	746 759
Personnel rémunérations dues	200 762	168 734
Etat, Retenue à la source	181 266	81 155
Autres droits et taxes à payer	171 625	535 201
CNSS, cotisations à payer	115 407	118 475
Compte d'attente à Régulariser passif	49 071	0
TVA à payer	36 712	2 240 406
Total	14612064	12 143 073

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Créditeurs Divers » totalisant un solde de 11 552 216DT correspond à :
 - Un impôts dû payable à court terme suite à l'accord de rééchelonnement avec l'administration fiscale pour un montant de 9 448 479 DT.
 - Des billets de trésorerie reçus auprès BTE & STUSID pour un montant de 1 500 000 DT à échéance 2020,
 - Une provision pour risque fiscal de 591 295 DT correspond des pénalités sur redressement fiscale et taxe énergétique.
- Le solde du compte « Obligations cautionnées » totalisant 1 587 844 DT correspond à des obligations de 1 112 511 DT échues en 2020 et des chèques certifiés pour un montant égal à 475 333 DT.

3.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde de 25 404865 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 23 606 751 DT au 31 décembre 2018, et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Banque	8 600 683	3 733 442
Échéance à moins d'un an sur emprunts	5 491 144	4 772 785
Financement de stock	4 310 000	3 030 000
Intérêts courus	3 320 848	1 028 366
Financement en devises	2 716 462	9 066 413
Découvert mobilisé	750 000	951 500
Avances sur factures*	315 728	1 024 244
Total	25 404865	23 606 751

*Les avances sur factures correspondent à des avances accordées par certaines banques sur les factures de ventes au nom des grandes surfaces.

4. Notes détaillées de l'état de résultat

4.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2019 s'élèvent à 9 444 246 DT contre 37 585 378 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Revenus	9 154 005	37 018 612
Produits des activités annexes	240 241	383 755
Travaux SAV	50 000	183 012
Total	9 444 246	37 585 378

4.2. Variation des stocks produits finis

La variation des stocks produits finis de l'exercice 2019 s'élèvent à <422 123>DT contre 10 320 516 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Variations des stocks produits finis	-422 123	10 320 516
Total	-422 123	10 320 516

4.3. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés de l'exercice 2019 s'élèvent à 907 137DT contre 5 027 377 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Achats de marchandises	552 222	285 474
Variation des stocks de Marchandises	354 916	4 741 903
Total	907 137	5 027 377

4.4. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2019 s'élèvent à 7 059 404 DT contre 15 537 422DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Achat matières premières étrangères	3 782 727	12 462 968
Variation stock Matière premières	1 415 899	-357 379
Frais sur achat	1 378 595	2 367 074
Autres achats non stockés de matière et fourniture	288 089	413 276
Achat matières premières locales	136 349	372 777
Achat matières et fournitures consommables	36 437	174 673
Variation stock pièces de rechange	21 308	104 033
Total	7 059 404	15 537 422

4.5. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2019 s'élèvent à 2 275 380DT contre 2 883 410 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Salaires	1 978 345	2 412 319
Charges sociales légales	292 292	457 527
Autres charges de personnel et autres charges sociales	4 744	13 564
Total	2 275 380	2 883 410

4.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2019 s'élèvent à 5 099 732 DT contre 4 722 880 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	2 213 836	1 794 703
Dotations aux amort des immob Corporelles	1 361 506	1 050 247
Dotations pour prov pour risques et charges	591 295	0
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	564 912	758 693
Dotations aux amort des immob Incorporelles	455 172	4 911
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	1 124 326
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-10 966	-10 000
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-76 023	0
Total	5 099 732	4 722 880

4.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2019 s'élèvent à 3 561 886 DT contre 5 423 278 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Personnel extérieur à l'entreprise	992 924	1 356 198
Services bancaires assimilés	887 600	600 215
Charges locatives	441 438	623 880
Honoraires	400 423	539 890
Prime d'assurance	247 382	319 237
Impôts et taxes et versements assimilés	227 835	244 154
Publicité et publications	256 848	1 166 334
Entretien et réparation	152 233	258 948
Études et recherche	229 826	192 940
Frais postaux et frais de télécommunications	101 445	143 356
Voyage et déplacement	65 081	176 440
Frais de transport	25 794	240 010
Transferts de charges	-466 943	-438 324
Total	3 561 886	5 423 278

4.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2019 s'élèvent à 9 551 086DT contre 13 407 892 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Charges financières	10 001 999	13 551 115
Produits financiers	-450 913	-143 223
Total	9 551086	13 407 892

4.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2019 s'élèvent à 807 106DT contre 994 127 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Produit sur cession d'immobilisation	768589	406 715
Gains exceptionnels	38 517	587 412
Total	807 106	994 127

4.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2019 s'élèvent à 7 250DT contre 7 283 DT durant l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2019	31 Déc. 2018
Pertes exceptionnelles	7 250	7 283
Total	7 250	7 283

5. Notes détaillées de l'état des flux de trésorerie

5.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	2 213 836	1 794 703
Dotations aux amort des immob Corporelles	1 361 506	1 050 247
Dotations pour prov pour risques et charges	591 295	0
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	564 912	758 693
Dotations aux amort des immob Incorporelles	455 172	4 911
Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	1 124 326
Total	5 186 721	4 732 880

5.2. Reprises sur amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-10 966	-10 000
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-76 023	0
Total	-86 989	-10 000

5.3. Variation de stocks

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation stock Matière premières	1 415 899	-357 379
Variation des stocks de Marchandises	354 916	4 741 903
Variation stock pièces de rechange	21 308	104 033
Variations des stocks produits finis & en-cours	-422 123	10 320 516
Total	1 370 000	14 809 073

5.4. Variation des créances

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation clients	19 925 073	-614 701
Variation clients-effets à recevoir	513 592	41 853
Variation clients-Effets impayés	-2 121 726	-178 231
Total	18 316 939	-751 079

5.5. Variations des autres actifs courants

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation Associés Opérations sur le Capital	12 000 000	0
Variation Produits à Recevoir	266 032	363 254,78
Variation Charges Constatées d'Avance	168 020	87 779,00
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	16 264	-128 873,85
Variation Avances & Acomptes au Personnel	6 345	261 775,41
Variation créances sur cession d'immobilisations	2 000	0,00
Variation T.V.A à Régulariser	-1 321	128 014,42
Variation TVA à Reporter	0	385 955,70
Variation État, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	-221 029	-576 315,26
Variation Débiteurs Divers	-9 207 950	-6 859 405,13
Total	3 028 362	-6 337 815

5.6. Variation des fournisseurs et dettes assimilés

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation Fournisseurs Locaux	2 664 977	-641 131
Variation Fournisseurs Étrangers	1 446 734	-3 950 632
Variation Obligations Cautionnées	963 174	-877 291
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	163 830	315 841
Variation État, Retenue à la Source	77 716	-141 026
Compte d'attente à Régulariser passif	49 071	0
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	32 029	-173 540
Variation C.N.S.S et cotisations à payer	-3 068	-174 551
Variation Charges à Payer	-203 973	533 240
Variation Effets à Payer	-273 260	444 508
Créditeurs Divers	-331 987	-14 196 760
Variation État, Autres Taxes à Payer	-341 181	391 882
Variation, TVA à Payer	-2 203 693	2 240 406
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-2 431 038	-613 666
Reclas. Frs d'Immobilisations à Court terme en Fournisseurs d 'Exploitation	0	72 031
Variation immobilisation	0	-5 802 415
Total	-390 669	-22 573 106

5.7. Autres produits non encaissables

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produit sur cession d'immobilisation	-740 514	-406 715
Total	-740 514	-406 715

5.8. Intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêt sur emprunts	5 450 839	2 159 542
Total	5 450 839	2 159 542

5.9. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	-129 522	598 497
Variation des Charges à Répartir	0	-35 000
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	0	-686 438
Total	-129 522	-122 941

5.10. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Cession Matériel de Transport (Valeur Cession)	516 285	420 500
Créances sur cession d'immobilisations	0	-282 000
Total	516 285	138 500

5.11. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	-143 746	-86 938
Variation titres de participations	-21 375 480	0
Total	-21 519 226	-86 938

5.12. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Variation titres de participations	662 500	0
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	267 891	115 878
Total	930 391	115 878

5.13. Encaissement provenant des emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Encaissements provenant des emprunts	32 918 500	56 089 930
Total	32 918 500	56 089 930

5.14. Remboursement d'emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Remboursement Principal Emprunt	-22 593 889	-3 427 775
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	0	-119 384
Total	-22 593 889	-3 547 159

5.15. Paiement d'intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts sur Emprunts	-5 450 839	-2 159 542
Total	-5 450 839	-2 159 542

5.16. Trésorerie au début de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Liquidités & Équivalents en Liquidités	1 048 638	1 423 061
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-18 833 965	-42 413 028
Total	-17 785 327	-40 989 967

5.17. Trésorerie à la clôture de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Liquidités & Équivalents en Liquidités	1 122 728	1 048 638
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-19 913 722	-18 833 965
Total	-18 790 993	-17 785 327

6. Soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS	2019	CHARGES	2019	SOLDES	2019
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	1 312 546	Coût d'achat des marchandises vendues	907 137	Marge Commerciale	405 409
Revenus	8 131 700	Déstockage de production	422 123	Production	8 553 823
Production	8 553 823	Achats consommés	7 059 404	Marge sur coût matières	1 494 419
Marge Commerciale	405 409				
Marge sur coût matières	1 494 419	Autres charges externes	3 800 994		
TOTAL	1 899 828	TOTAL	3 800 994	Valeur Ajoutée Brute	-1 901 166
		Impôts & Taxes	227 835		
		Charges de personnel	2 275 380		
Valeur Ajoutée Brute	-1 901 166	TOTAL	2 503 215	Excédent brut d'exploitation	-4 404 381
Excédent brut d'exploitation	-4 404 381	Autres charges ordinaires	7 250		
Transfert de charges	466 943	Charges financières	10 001 999		
Autres produits ordinaires	807 106	Dotations aux amortissements & aux provisions	5 099 732		
Produits financiers	450 913	Impôt sur le résultat	23 654		
TOTAL	-2 679 419	TOTAL	15 132 636	Résultat Net	-17 812 055

7. Tableau de passage

Le tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination conformément à l'annexe 7 du NCO1 norme générale se présente comme suit :

Désignation	Total	Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Autres approvisionnements consommés	7 059 404	6 978 330	32 778	25 503	22 793
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 099 732	1 554 295	651 024	680 577	2 213 836
Autres charges d'exploitation	3 561 886	1 170 842	402 563	850 089	1 138 393
Charges de personnel	2 275 380	983 261	652 464	490 444	149 211
Achats de marchandises consommées	907 137	907 137	0	0	0
Variations des stocks produits finis & en-cours	-422 123	-422 123	0	0	0
Total	18 481 417	11 171 742	1 738 828	2 046 614	3 524 233

8. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

(En TND)	31-déc-19
Escompte commercial	1 311 879
Obligations cautionnées	1 112 511
Caution sur marché	86 863
Total	2 511 252

Les garanties bancaires accordées sont :

- Hypothèque sur les terrains et les constructions ainsi que le nantissement du fonds de commerce de la société au profit de différentes banques en contrepartie des crédits reçus.
- Caution solidaire au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques.
- Caution solidaire au profit des sociétés HHW SA sur ses crédits de consolidation.

9. Informations sur les parties liées

9.1. Chiffre d'affaires réalisé par ELECTROSTAR avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 970 045 DT avec la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 445 011 DT pour la société ELECTROLAND.
-

9.2. Achats matières premiers et marchandises locaux auprès de société du groupe :

- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de matières premiers auprès de la société CLIMATECH pour un montant global de 463 375 DT
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HMT pour un montant global de 549 039 DT
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HHW trading pour un montant global de 2 789 DT
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société ELECTROLAND pour un montant global de 349 DT

9.3. Prestations de services fournies par les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- Prestatic a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 36 000 DT ;
- WIDED SERVICES a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 26 568 DT ;
- HHW SA a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 5 950 DT ;
- La société HHW à facturé 62 538 DT correspondant à la quote part d'ELECTROSTAR dans la location d'entrepôt.
- La société HHW a facturé des intérêts de 168 000 DT sur prêt accordé au profit société ELECTROSTAR

9.4. Les créances commerciales avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 8 018 187 DT envers la société HMT (société de commerce en détail) ;

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 7 510 251 DT envers la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 3 215 806 DT envers la société Electroland.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 1 236 112 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 590 761 DT envers la société CLIMATECH.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 261 DT envers la société l’Affiche Tunisienne.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales créditrices de 539 345 DT envers la société 3Star.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales créditrices de 940 966 DT envers la société HHW.

9.5. Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe ELECTROSTAR au 31/12/20190

- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 608 097 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 339 857 DT envers la société HHW
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 333 182 DT envers la société HMT.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 190 667 DT envers la société Immobilière Sidi Abdelhamid.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 133 445 DT envers la société HHW TRADING.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 62 592 DT envers la société Immobilière MANAR.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 55 850 DT envers la société ELECTROLAND.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 44 792 DT envers la société WIDED SERVICES.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 40 841 DT envers la société Prestatic
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales débiteur de 13 590 DT envers la société Sidi salem
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 18 024 DT envers la société CLIMATECH (Climatisation centrale).
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 6 909 DT envers la société 3Star
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales débiteur de 85 801 DT envers SOGES.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales débiteur de 121 315 DT envers société l’Affiche Tunisienne

9.6. Comptes courants avec les sociétés du groupe

- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant débiteur de 18 923 340 DT envers la société HMT.
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant débiteur de 299 656 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant débiteur de 26 000 DT envers la société ELECTROLAND
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant débiteur de 6 000 DT envers la société F.H services
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant débiteur de 375 DT envers la société CLIMATECH
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant créditeur de 11 290 DT envers la société 3Star
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant créditeur de 16 058 DT envers la société RANDA
- La société ELECTROSTAR dispose d’un compte courant créditeur de 264 033 DT envers la société HHW

- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant créditeur de 111 110 DT envers la société SOGES

9.7. Acquisition et cessions d'immobilisations avec des sociétés du groupe :

- La société ELECTROSTAR a acquis auprès de la société ELECTROLAND un matériel de transport pour un montant de 35 000 DT ;
- La société ELECTROSTAR a cédé deux matériels de transports aux profits des sociétés ELECTROLAND et 3STAR pour un montant respectivement de 21 000 DT et 11 600 DT.

9.8. Acquisition et cessions des participations avec les sociétés du groupe

- La société « Electrostar SA » a acquis une participation dans la société AGRINDUS portant sur 99.99% de son capital social pour un montant de 21 375 480 DT. L'évaluation de la société s'est basée sur la valeur d'un terrain, l'unique actif détenu par la société AGRINDUS.
- La société « Electrostar SA » a procédé à la cession 49.99% de sa participation, soit 331 200 DT, dans « la société civile Immobilière Sidi Abdelhamid » à la société Randa pour une valeur de 900 000 DT dégageant ainsi une plus-value de 568 800 DT.

9.9. Les produits des activités connexes et divers réalisés avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société Electrostar a facturé à SOGES et ELECTROLAND leur quote part dans ses locaux pour les montants respectifs de 169 762 DT et 63 883 DT.
- ELECTROSTAR a facturé 138 422 DT à HHW sa quote part dans la mise à disposition d'employés et frais d'assemblage.
- ELECTROSTAR a facturé 152 237 DT à la société SAVIE sa quote part dans la location du local, consommation carburant et pièce de rechanges.

9.10. Garanties, sûretés réelles et cautions accordées aux sociétés du groupe ELECTROSTAR en 2019

- Cautions solidaire au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques.
- Cautions solidaire au profit de la société HHW SA sur ses crédits de consolidation.

9.11. Obligations et engagements de la société ELECTROSTAR envers les dirigeants

Au cours de l'exercice 2019, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération de la Directrice Générale de la société ELECTROSTAR s'élève à 49 384 DT pour le salaire brut et charges patronales.

La Directrice Générale bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

10. Événements postérieurs à la date de clôture :

Les événements postérieurs à la date de clôture se présentent comme suit :

- La société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

Phase 1 : Effort groupe Hachicha

- o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
- o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;

Phase 2 : Redimensionnement de la dette

- Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital et compte courant actionnaires ;
- Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;

Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion

- Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

A noter qu'un nouveau mode de gouvernance sera mis en place d'un commun accord avec les banques composantes le pool bancaire

- A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, La société « ELECTROSTAR » a arrêté sa production dès le 16 mars 2020. Depuis cette date, la société est confrontée, comme l'ensemble des acteurs économiques, à des restrictions de déplacements et à l'obligation nationale de confinement.
L'évolution de la situation liée au coronavirus Covid-19 reste une source d'incertitude et la société « ELECTROSTAR » a marqué une forte baisse de l'activité et ceux pour ce premier semestre de l'année 2020.
En revanche et sans pouvoir la mesurer précisément à ce stade, la direction Générale anticipe une chute temporaire du chiffre d'affaires chez les clients et par conséquent une baisse à partir du mois d'avril 2020.
Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'impact économique de la crise qui s'annonce mais de tels évènements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière, le coût du risque et les résultats de la société Electrostar. Toutefois, la direction générale affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative, liée directement à la pandémie, de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. La Direction Générale suit de près l'évolution de la situation et anticipe toutes les actions pour assurer la continuité de l'activité et atténuer les risques sur ses opérations. En attendant, la Direction se concentre également sur la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs. La gravité ultime de l'impact du virus Corona est incertaine pour le moment et ce qui empêche donc la Direction Générale de prédire l'impact qu'il pourrait avoir sur ses marchés finaux et ses opérations en 2020 et au-delà.
- Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration en date du 29 Décembre 2020 et ne reflètent pas de ce fait les évènements postérieurs à cette date.

SOCIETE ELECTROSTAR SA
Rapport Général du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des États Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 Août 2018, nous avons effectué l'audit des États Financiers de la société « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de <7 455 068>DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à <17 812 055>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux diligences d'audit effectuées, nous soulevons les réserves suivantes :

- La société du groupe « SOGES », dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de ladite société. Tenant compte du ralentissement d'activité de l'ensemble des sociétés du groupe, dont notamment la société SOGES, nous estimons que ces titres de participation devraient être provisionnés.
- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT.

L'administration fiscale a signifié à la société Electrostar, en date du 10 Janvier 2019, le jugement d'appel relatif au jugement n°87656 uniquement et portant sur un montant de taxation de 6 446 776 DT. Le deuxième jugement relatif à l'affaire n°5479 (jugement n°86975), et portant sur un montant de taxation de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la date de la signature de notre rapport.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en Février 2019. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en Février 2019, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°87656.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces deux redressements. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.

Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Le dit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 Octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été rendu au profit de la société Electrostar en date du 20 Février 2019. L'administration fiscale a interjeté appel en date du 03 Juin 2019 sous le numéro 40869.

En date du 15 Juillet 2020, la cour d'appel a rejeté le jugement de première instance confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar ». Ce jugement a été notifié en Novembre 2020.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- En date du 24 Avril 2019, la société SOGES a couvert partiellement sa dette par la cession de sa participation dans la société AGRINDUS détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT. Ledit terrain a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2019.

L'acquisition des titres de participation, objet du terrain, a pour finalité la compensation partielle de la créance de la société Electrostar envers la société SOGES.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le recouvrement du restant dû de la créance, soit 7 510 251 DT.

- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 26 439 383 DT. Cette créance sera compensée partiellement moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB.

Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le recouvrement du restant dû de la créance, soit 6 689 383 DT.

A noter que ce restant dû a été partiellement résorbé durant l'année 2020 via des marchandises achetées par HMT et revendues à ELECTROSTAR. Un accord sur un paiement via une compensation du produit de ces ventes avec le restant dû précédemment évoqué a été mis en œuvre

- La créance de la société Electrostar envers la société Electroland porte sur un montant de 3 215 806 DT, au 31 Décembre 2019. Malgré la signature d'un accord entre les deux sociétés pour le paiement de cet encours se basant sur les actifs liquides disponibles chez la société Electroland, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le recouvrement de cette créance.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Incertitude liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation se présentent comme suit :

- La société Electrostar a réalisé une perte de <18 845 870>DT durant l'exercice 2018, suivie d'une perte de <17 812 055>DT durant l'exercice 2019, soit une perte cumulée sur les deux exercices de <36 657 925>DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant négatif de <7 455 068>DT.
- Le chiffre d'affaire continue sa baisse en passant de 37 585 378 DT en 2018 à 9 444 246 DT en 2019, soit une baisse de 75%. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 95 730 130 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, il est à noter que la société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT et STB. Les engagements d'ELECTROSTAR avec ce pool bancaire représentent 72% du total des engagements d'ELECTROSTAR dans le système bancaire. Le plan de redressement convenu prévoit un déploiement en trois phases :

- Phase 1 : Effort groupe Hachicha
 - o Augmentation du capital de la société Electrostar ;
 - o Cession d'actifs immobiliers non nécessaires à l'exploitation ;
- Phase 2 : Redimensionnement de la dette
 - o Conversion d'une partie de la dette bancaire en capital et compte courant actionnaires ;
 - o Consolidation des dettes moyennant la mise en place de crédit à moyen et long terme sur une période de 15 ans dont deux années de grâce en principal et une année en intérêt ;
- Phase 3 : Nouvelles lignes de gestion
 - o Mise en place de nouvelles lignes de gestion à obtenir auprès du pool bancaire.

A noter qu'un nouveau mode de gouvernance sera mis en place d'un commun accord avec les banques composantes le pool bancaire.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des États Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- La société Electrostar détient des participations dans les sociétés HHW SA, détentrice de la marque HAIER, et des parts sociales dans la société 3Stars Sarl, qui a détenu la marque SAMSUNG, pour une valeur respective de 4 802 415 DT et 1 000 000 DT, lui conférant une détention dans leur capital respectif de 64.90% et 99.87%. Sachant que la situation nette de ces deux sociétés est inférieure à leur capital social respectif, nous ne pouvons pas nous exprimer sur la valeur d'usage de ces titres.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 916 308 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 17 410 163DT, sur une période de 5 ans, moyennant un paiement trimestriel de 916 308,
 - o Abandon des intérêts de retards

À noter que les échéances ultérieures n'ont pas été respectées.

- Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau du deuxième tiret de la note 10, Événements postérieurs à la date de clôture, se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

6. Autres points

Nous attirons votre attention sur l'élément suivant :

- L'augmentation de capital de 12 000 000 DT réservée à la société FHS service, et décidée par l'AGE de la société Electrostar tenue en date du 31 Août 2018. La société FHS service a souscrit la totalité des actions constituant l'augmentation du capital, soit 6 000 000 actions en date du 12 Décembre 2018 et a procédé à la libération du capital en date du 28 Juin 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

7. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

8. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

9. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2019 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Dans le cadre du plan de relance convenu avec les banques, la direction de la société Electrostar a lancé une mission de réorganisation et de conduite de changement auprès d'un cabinet externe. L'objectif étant de renforcer le système de contrôle interne tenant compte de nos recommandations.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Inventaire physique des immobilisations

La société Electrostar n'a pas effectué un inventaire physique périodique de ses immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

4. Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

En raison des pertes enregistrées, les fonds propres de la société sont devenus au 31 décembre 2019 en deçà de la moitié de son capital et qu'en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration de la société devrait provoquer dans un délai de quatre mois de l'approbation des comptes, une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Tunis, le 29 Décembre 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi

SOCIETE « ELECTROSTAR SA »
Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes
États financiers- Exercice clos le 31 décembre 2019

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société « Electrostar SA »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2019. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- La société « Electrostar SA » a bénéficié de nouveaux crédits bancaires pour la consolidation de sa situation financière détaillés comme suit :
 - Crédit auprès de la BIAT :
Crédit de consolidation d'un montant de 20 670 000 DT moyennant une période de grâce du 3années dont une année en principale et intérêt. La mise en place a été effectuée le 26 novembre 2019,
 - Crédit auprès de la BTE :
Crédit de consolidation d'un montant de 6 500 000DT, moyennant une année de grâce du 22 septembre 2019 jusqu'au 22 septembre 2020
 - Crédit auprès de la BTK :
Crédit d'un montant de 2 800 000 DT, moyennant une année et demi de grâce du 30 septembre 2019 jusqu'au 31 Mars 2021.
 - Crédit auprès Attijari Bank :
Crédit d'un montant de 1 813 000 DT autorisé selon PV du Conseil d'administration du 12 novembre 2019. La mise en place a été effectuée en Décembre 2019.
 - Crédit auprès ATB :
Crédit d'un montant de 1 135 500 DT, la mise en place a été effectuée en Février 2019 moyennant une période d'une année de grâce.

- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 26 439 383DT. Cette créance sera compensée partiellement moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB. Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités.
- La société « Electrostar SA » a acquis une participation dans la société AGRINDUS portant sur 99.99% de son capital social pour un montant de 21 375 480 DT. L'évaluation de la société s'est basée sur la valeur d'un terrain, l'unique actif détenu par la société AGRINDUS.
- La société « Electrostar SA » a procédé à la cession 49.99% de sa participation, soit 331 200 DT, dans « la société civile Immobilière Sidi Abdelhamid » à la société Randa pour une valeur de 900 000 DT dégageant ainsi une plus-value de 568 800 DT.
- La société HHW a facturé des intérêts de 168 000 DT sur prêt accordé au profit société ELECTROSTAR
- La société ELECTROSTAR a acquis auprès de la société ELECTROLAND un matériel de transport pour un montant de 35 000 DT ;
- La société ELECTROSTAR a cédé deux matériels de transports aux profits des sociétés ELECTROLAND et 3STAR pour les montants respectifs de 21 000 DT et 11 600 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1. Obtention crédits à moyen terme

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédits bancaires au 31 décembre 2019 s'élèvent à 66 946 880 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	<i>Crédit 2019</i>	<i>Encours au 31 décembre 2019</i>
BIAT	(1) 20 670 000	20 670 000
BNA	(1) 13 504 000	13 504 000
STB	(2) 8 025 000	8 025 000
BTE	(3) 6 500 000	6 500 000
BTL	4 400 000	4 400 000
BTK	(4) 2 800 000	2 800 000
TSB	2 400 000	2 205 000
BNA	3 500 000	2 045 834
ATTIJARI BANK	(5) 1 813 000	1 813 000
AMEN BANK	5 000 000	1 375 000
ATB	(6) 1 135 500	1 135 500
BTE	1 850 000	915 604
ATTIJARI BANK	2 655 000	662 041
BTL	1 200 000	420 000
BNA	1 000 000	249 994
UBCI	500 000	225 907
Total :	76 952 500	66 946 880

(1) La société « Electrostar SA » a procédé au cours de l'exercice 2019 à un rééchelonnement des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BIAT et la BNA. Les périodes sont ramenées de 5 ans à 8 ans.

(2) Crédit de consolidation à hauteur de 8 025 000 DT accordé par la STB.

- (3) Le crédit BTE a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 5 ans, suite à un accord de principe accordé en mai 2019. Le titre de crédit a pris effet en Décembre 2019.
- (4) Crédit de consolidation à hauteur de 2 800 000 DT accordé par l'BTK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 6 ans suite à un accord de principe accordé en Octobre 2019. Le titre de crédit a pris effet en Décembre 2019.
- (5) Crédit de consolidation à hauteur de 1 813 000 DT accordé par l'ATTIJARI BANK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 3 ans suite à un accord de principe accordé en novembre 2019. Le titre de crédit a pris effet en Décembre 2019.
- (6) Crédit de consolidation à hauteur de 1 135 000 DT accordé par l'ATB, ce crédit est rééchelonné sur une nouvelle période de remboursement de 3 ans

2. Opérations avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- Prestatic a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 36 000 DT ;
- WIDED SERVICES a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 26 568 DT ;
- HHW SA a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 5 950 DT ;
- La société Electrostar a facturé à SOGES et ELECTROLAND leur quote part dans ses locaux pour les montants respectifs de 169 762 DT et 63 883 DT.
- ELECTROSTAR a facturé 138 422 DT à HHW sa quote part dans la mise à disposition d'employés et frais d'assemblage.
- ELECTROSTAR a facturé 152 237 DT à la société SAVIE sa quote part dans la location du local, consommation carburant et pièce de rechanges.
- La société HHW à facturé 62 538 DT correspondant à la quote part d'ELECTROSTAR dans la location d'entrepôt.
- La société Electrostar s'est portée garante au profit des sociétés SOGES et HMT au titre des crédits bancaires obtenus.
- La société Electrostar a reçu des garanties auprès de la société HHW au titre des crédits bancaires obtenus.
- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES », dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit ;

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

Au cours de l'exercice 2019, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération de la Directrice Générale de la société ELECTROSTAR s'élève à 49 384 DT pour le salaire brut et charges patronales.
La Directrice Générale bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Décembre 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi